

AVOIR N° 2026-0002

L'avoir annule tout ou partie d'une facture émise. Il porte son propre numéro et désigne explicitement la pièce qu'il rectifie.

Émetteur :

SIREN et adresse :

Client :

Date d'émission de l'avoir :

Facture rectifiée - numéro :

Facture rectifiée - date :

Motif :

Détail de l'annulation

Désignation	Quantité annulée	Prix unitaire HT	TVA	Total HT annulé
.....			20 %	
.....			10 %	

Total HT de l'avoir

TVA

Total TTC de l'avoir

Le présent avoir régularise la taxe sur la valeur ajoutée initialement facturée, aux taux auxquels elle avait été appliquée.

Modalité de règlement de l'avoir : remboursement ou imputation sur une facture ultérieure, selon accord des parties.

Reprenez les MÊMES taux de TVA que la facture d'origine, ligne par ligne : un avoir global à un seul taux fausse la déclaration des deux côtés.